

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 23 septembre à 18 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Mireille MESTRES, Marie-José MARY, Delphine COVILI, Céline FIGUERAS, Yvette PÉRIOT, Béatrice DELAUNAY, Anne CAVAILLÉ, Marc CHARTRER, Karine GLAZIOU

Absents : Yves PORTEIX, Anne-Marie BRUNIE, Julien DAMONTE, Marie ALEXANDRE, Marie SCHMIDT, André VALADE, Elyane XENE, Tony LEBLOND

Mme Marie-José MARY a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du CCAS du 25 septembre 2023.

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 25/09/2023.

Mme PERIOT fait deux observations : Mme M. demande un logement social au rez-de-chaussée vu son handicap et Mme A. a refusé un logement social. D'autre part elle souhaite que l'on se rapproche de l'Association Entraide et Partage de Laroque pour étudier les demandes faites par les habitants de Sorède.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte rendu du CCAS du 25/09/2023.

2) Repas des Aînés

La date est arrêtée au mercredi 17 janvier 2024 à la salle des fêtes.

Il sera demandé au traiteur une proposition de plusieurs menus.

3) Demande subvention les Casques du Cœur

Mme MESTRES présente la demande de subvention de l'association « Les Casques du Cœur ». Cet événement (passage et halte à Sorède de motards déguisés sur le thème de Noël, le 10 décembre 2023) a pour but de récolter des fonds aux bénéficiaires des Orphelins de la Nation (Gendarmes / Policiers Nationaux et Municipaux / Pompiers).

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention d'un montant de 150 euros à l'association « les casques du Cœur ».

4) Questions diverses

- Mme MESTRES signale que deux logements sociaux se libèrent : 1 de type F1 à la Gavarra Alta, 1 de type F3 à la Résidences des Vignes
- Mme B. est mieux soignée et elle est toujours en demande d'un logement
- Mme L. est toujours en demande d'un logement en rez-de-chaussée

La prochaine réunion est fixée lundi 20 novembre 2023 à 18h00.

Séance levée à 18h30

Affiché le 6 novembre 2023

La Vice-Présidente

Mireille MESTRES



La Secrétaire

Marie-José MARY